



NEGOCIATIONS DE BRANCHE BP

L'UNSa a signé l'accord sur les salaires 2016.

Les propositions de la Direction donnent aux revenus inférieurs à 30K€ une augmentation proche des prévisions d'inflation pour l'année à venir (0,9% à 1,1%). 95% des salariés auront une revalorisation salariale, la mise en place d'un plancher garantit un minimum de 1% pour 40% d'entre eux. Nous avons donc pris nos responsabilités et nous avons signé ces propositions. Pourquoi ?

- ◆ Parce que nous savons que ces négociations sont, pour certaines entreprises de la Branche, les seules modes de revalorisation de salaires, aucune autre mesure n'étant prise localement.
- ◆ Parce que, faute de signature, nous aurions pris le risque d'une augmentation de 0€ !

Deux mesures seront donc appliquées en 2016 :

I. Au 1er avril 2016, les salariés des niveaux A à K inclus dont le salaire de référence $\leq 60K\text{€}$ percevront, une **augmentation générale pérenne de 0,5 %** du salaire de référence assortie :

- ◆ d'un plancher annuel de 300 € pour les salaires $\leq 30 K\text{€}$ pour un temps plein
- ◆ d'un plancher annuel de 200 € pour les salaires $> 30 K\text{€}$ pour un temps plein

II. De plus, une nouvelle grille de salaires annuels minima de Branche à l'embauche est mise en place :

Niveau	Salaire	Niveau	Salaire
A	18 972	G	26 039
B	19 278	H	28 722
C	19 686	I	35 093
D	20 569	J	42 399
E	21 541	K	50 447
F	23 496		

D'autres négociations débuteront l'an prochain, nous agissons avec la même conviction sur la sécurité et les conditions de travail notamment. Ces sujets seront au cœur de nos préoccupations 2016.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Nous resterons 100% PAS PAREIL & 100% A VOS COTES !

